

Août 1964, Jérémie se souvient et commémore !

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/134232/Aout-1964-Jeremie-se-souvient-et-commemore>

Depuis le 4 août, à l'initiative du collectif Devoir de mémoire, appuyé par le Centre culturel Numa-Drouin, la Fondation Konesans Ak Libète (FOKAL) et l'évêché de Jérémie, cette ville revit en mémoire l'épopée des 13 de Jeune Haïti, ayant défié héroïquement la dictature de François Duvalier, et le massacre effroyable, dit les Vêpres jérémiennes, des membres de nombreuses familles jérémiennes, perpétré les 4 et 5 août 1964. Les différentes manifestations culturelles et religieuses prévues et organisées en la circonstance visent surtout à interpeller les consciences citoyennes.

« J'ai vu mon enfance partir en lambeaux. Il a fallu recoller les morceaux pour se construire un avenir... ». Ce fut, l'émotion dans la voix, la confession de Mme Juliette Nicolas, responsable du Centre culturel Numa-Drouin. « Ce jour-là, j'ai vu basculer mon innocence », révélera pour sa part Mme Conceptia Pamphile, directrice adjointe de l'Hôpital Saint-Antoine de Jérémie.

Témoignages de deux femmes de caractère. A cette conférence-débat, réalisée le 6 août, à la Bibliothèque Karl Edward Peters, à Jérémie, elles ne purent cacher leur sensibilité, comme tant d'autres de l'assistance, à l'évocation tant de la geste des 13 de Jeune Haïti, dont Marcel Numa et Louis Drouin, et de leur exécution sommaire, d'août à novembre 1964, que du massacre innommable de plusieurs membres de familles jérémiennes, sur ordre du dictateur François Duvalier, « Papa Doc ».

Déjà le 5 août, cinquante ans après, des membres de familles des victimes, les Drouin, Clérié, Chandler, Villedrouin, Chavenet..., des proches, des Jérémiens sensibilisés par cette tranche amère de l'histoire de la ville avaient effectué, suite à une messe de souvenir chantée très tôt en la cathédrale Saint-Louis, un pèlerinage vers le mausolée de No 2, le lieu où, dans le voisinage de l'aérodrome, les cadavres furent ensevelis dans une fosse commune. Parties prenantes à ces activités destinées à sensibiliser les jérémiens à leurs gloires et souffrances communes, le collectif « Devoir de mémoire », l'évêché de Jérémie, le Centre culturel et multimédia Numa-Drouin et la FOKAL.

« Les nations se forgent aussi en pleurant »

En prélude à la conférence, présentée en toute sérénité par l'artiste-peintre Ralph Allen, Mme Maguy Bouchereau Clérié en a profité pour éclairer les consciences sur le sens de la démarche. Loin de se larmoyer sur les faits sombres du passé, Devoir de Mémoire, précise-t-elle, pratique la recherche historique pour la connaissance des faits dans leurs moindres détails. « Ce n'est donc ni un esprit de revanche ou de vengeance qui nous anime, nous cherchons plutôt à comprendre le pourquoi d'une telle barbarie et éviter que cela se reproduise. » « Plus qu'un travail de reconnaissance, ajoute-t-elle, c'est un travail d'éducation alimenté par le désir de souder la nation autour de valeurs communes. »

De tels sinistres événements dans l'histoire d'une communauté, comme l'exécution publique de Marcel Numa et de Louis Drouin et les vêpres jérémiennes, doivent interpeller les consciences citoyennes, souligne Mme Bouchereau, rappelant que si « commémorer, c'est se souvenir ensemble, malheureusement les nations se forgent aussi en pleurant ensemble ».

Les 13 de Jeune Haïti, des visionnaires ...

Le conférencier, de son côté, révélant que le Collectif Devoir de Mémoire-Haïti détient des documents originaux inédits laissés par Jeune Haïti, dégagera, loin des épithètes d'illuminés ou d'écervelés qui leur ont été attribuées par leurs détracteurs, que ces jeunes, environ 150 en fait, assez bien organisés, nourrissaient déjà à leur époque la vision d'une Haïti nouvelle.

Leur association avait élaboré un statut et embrassé, selon toute vraisemblance, toutes les dimensions sociopolitiques, économiques du pays dont ils visaient la libération, en particulier, du joug impitoyable de « Papa Doc ». Leur programme et leurs actions s'articulaient autour de la devise « Instruction + Travail = Liberté ».

Trahison dans leur rang ? Mécontentement ? Cette seconde hypothèse apparaissait une certitude pour M. Serge Picard, de l'assistance, révélant du coup avoir fait partie du groupe qui se réunissait parfois chez lui, à Manhattan, aux États-Unis. En tout cas, ce grain de sable qui a enrayé la machine et empêché l'aboutissement de leur mouvement de guérilla visant l'éjection du pouvoir de François Duvalier, amenant plutôt celui-ci à avoir l'opportunité de pourchasser les 13 débarqués à Dame-Marie, en 1964, reste encore méconnu. Néanmoins, ils ont résisté pendant 80 jours.

Ce qui toutefois demeure certain, indique M. Allen, « le fait même d'avoir aujourd'hui, 50 ans après, cette présentation à laquelle nul ne saurait penser du temps de la dictature, nous amène à constater qu'au moins la liberté de la parole est

maintenant un acquis que l'on peut considérer comme une victoire à laquelle ils [les 13 de Jeune Haïti] sont indiscutablement associés ».

Aussi, vu la dimension des deux événements, le conférencier invite-t-il « les Jérémien à **œuvrer pour que le tissu social ne soit pas affecté par l'amnésie** ».

... Et des avant-gardistes

Dans la même veine, François Chavenet, président de la Chambre de commerce grand'anselaise, intervenant au côté de sa sœur, Anaïse Chavenet, au débat, voit dans les 13 de Jeune Haïti des avant-gardistes. Ils estiment que « leurs idéaux sont toujours d'actualité, leurs préoccupations restent fondamentales et récurrentes ».

Ce que, dans l'après-midi de ce 6 août, au centre Numa-Drouin, d'autres jeunes, du collectif Hors-Jeu, ont essayé de transporter dans un fabuleux spectacle de Sslam, un mariage inédit de musique live, de textes et d'un jeu scénique hors-pair, titré « Trous d'Histoire ».

De toute façon, après ces trois jours d'un devoir de mémoire bien accompli, s'il reste encore des trous à combler, les Jérémien pourront toujours se rattraper en suivant, jusqu'au 9 août, les projections prévues, dont L'Homme sur les Quais, de Raoul Peck, Le Règne de l'Impunité, de Arnold Antonin, et Wòch nan Solèy, de Patricia Benoît.